

BULLETIN

DES AMIS DU VIEIL ARLES

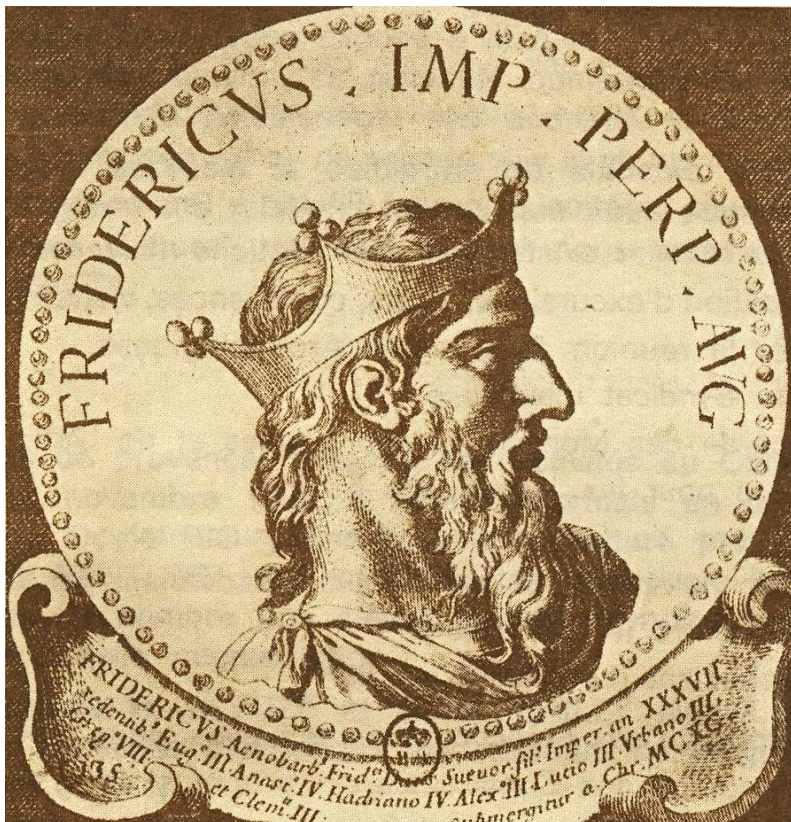
POUR LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE HISTORIQUE ET ESTHÉTIQUE

Siège social : MAISON PABLO NERUDA

66 rue du 4 Septembre - 13200 ARLES

Deuxième série --- N° 36 Prix 5 F

Bulletin trimestriel - Mars 1980



FRÉDÉRIC I^{er} BARBEROUSSE

Empereur d'Allemagne de 1152 à 1190

Couronné roi d'ARLES le 30 juillet. 1178

SOMMAIRE

Éditorial	page 1
Le costume masculin provençal	page 4
La vie quotidienne à Arles au temps de saint Césaire (VI ^e siècle)	page 11
Les grandes pages de l'histoire d'Arles en Provence	page 16
Les mendiants de la Charité d'Arles (1721 – 1731)	page 22
Les noms des rues d'Arles au bon vieux temps	page 28

ÉDITORIAL

Notre association a été aussi active que précédemment au cours du dernier trimestre de l'année 1979 et des premiers mois de 1980.

Le lundi 5 novembre 1979, au siège des Amis du Vieil Arles, en compagnie de messieurs BAILLY, GARAGNON, CHAUVET et MATEOS, j'ai accueilli madame la directrice du « Relais culturel ». Au moment de son arrivée dans notre ville, madame Françoise VUILLAUME désirait en effet prendre contact avec les représentants des associations culturelles de la cité afin d'élaborer le programme du « Relais ».

Madame VUILLAUME nous a présenté l'organisme qu'elle dirige depuis le 1^{er} octobre 1979. Son but principal est d'harmoniser et de coordonner les activités culturelles qui ont pour cadre notre ville, ainsi que d'aider les associations dans l'organisation matérielle de leurs réalisations.

À notre tour nous avons exposé à Madame VUILLAUME la raison d'être de notre association, sa primauté numérique au sein des associations culturelles arlésiennes, ses activités et ses réalisations.

Nous avons apprécié la démarche de Madame VUILLAUME qui laisse bien augurer des relations futures que nous pourrions entretenir avec le « Relais Culturel » au sein duquel nous sommes représentés par M. CHAUVET.

Le cours de provençal a repris ses activités au collègue Frédéric Mistral le 19 novembre 1979. Il revêt désormais un double aspect. En effet Mlle Odyle RIO y enseigne la littérature provençale tandis que M. Remi VENTURE s'est vu confier la pédagogie linguistique de notre langue. Le nombre des élèves jeunes et moins jeunes, accuse une très importante augmentation.

Mlle H. BLEUZE et M. BAILLY, élèves de ce cours, ont reçu de nouvelles distinctions au concours de langue provençale de l'EISSAME à Salon.

Le 27 octobre 1979 a eu lieu la visite commentée du Vieux Tarascon. Malheureusement la pluie n'a pas favorisé l'audience souhaitable de nos adhérents à cette visite dirigée par M. RENARD. Il en sera rendu compte par ailleurs en détail.

Le 30 décembre, dans le cadre de la préparation du budget municipal 1980, nous avons été reçus par madame CLEMENÇOT, chef des services culturels de la Mairie.

Aussi bien avons nous exposé tous les aspects de notre activité, nos projets, et fait part de nos besoins pour l'année 1980.

Cette entrevue a été concrétisée par le dépôt d'un dossier de demande de subvention comprenant un rapport moral et financier, le bilan 1979 et un projet de budget pour la présente année.

Une autre demande de subvention a été adressée au président du Conseil régional. Elle porte sur des achats de matériels destinés à notre « section jeunes » pour continuer les travaux de fouilles et de ravalement actuellement en cours à l'église Saint-Blaise d'Arles et éventuellement pour d'autres chantiers dans l'avenir.

Le Conseil régional finance en effet de telles dépenses d'équipement et d'investissement.

Les fonds destinés à l'érection de la table d'orientation place Notre-Dame la Major ayant été recueillis pour la plus grande part, la réalisation de ce projet verra le jour très bientôt.

Une commission a été constituée au sein de notre conseil d'administration pour la préparation d'un numéro spécial de notre bulletin en l'honneur de l'année Frédéric MISTRAL.

Le 9 décembre notre président d'Honneur Maître FASSIN nous a donné à la mairie, une très intéressante conférence sur les événements qui ont marqué la Révolution en Arles notamment au cours des années 1791-1792.

Nous remercions vivement notre conférencier qui a su nous faire partager une érudition inédite car tirée des inestimables richesses des dossiers de sa famille.

Le 19 janvier a eu lieu notre assemblée générale qui réunissait cette année beaucoup plus de monde que précédemment. Cela prouve, s'il en était encore besoin, le prix que nos adhérents attachent au rôle de notre association dans la vie culturelle arlésienne.

Après l'exposé de nos activités en 1979, des précisions furent données à l'auditoire sur le bilan de l'année écoulée et les projets budgétaires pour 1980.

Cette année la cotisation annuelle au bulletin a été maintenue à 20 F. Par contre elle devra être portée à 25 F. en 1981, compte tenu des augmentations prévisibles du coût de l'impression de notre revue trimestrielle toujours très appréciée de nos adhérents.

Nos « jeunes » ont fait un exposé très remarqué sur l'état des fouilles en cours dans l'église Saint-Blaise d'Arles.

Enfin quelques questions ont été posées par l'auditoire concernant les restes du rempart des bords du Rhône récemment dégagés, l'état de l'ancienne usine Schlesing en ruine, la restauration de la mosaïque de la fontaine Amédée Pichot et le parking dans la cour de l'Archevêché.

Monsieur PILLIOL, qui représentait M. le Maire, nous a apporté par sa présence et ses réponses l'assurance que la municipalité est sensible à nos préoccupations et qu'elle nous apportera comme toujours, un soutien efficace et généreux.

Nous avons le plaisir d'annoncer à tous nos adhérents le succès remporté par l'ouvrage de notre archiviste M. R. GARAGNON « Chroniques arlésiennes et provençales » paru en juin dernier. En décembre en effet ce tirage était épuisé.

Nous renouvelons ici à M. GARAGNON toutes nos félicitations pour tout ce que ce livre a apporté aux Arlésiens heureux de se remémorer ou de découvrir la vie de notre chère cité et de la Provence au cours de la décade 1965-1975.

Le président
R. VENTURE

Nous demandons instamment à tous nos adhérents de ne plus nous adresser leur courrier Maison Pablo Neruda. Celle-ci est en effet désaffectée. Toutefois notre siège social s'y trouve toujours où nous tenons notre permanence chaque samedi de 15 h. à 17 h. Entrée face au Musée Réattu.

**Notre adresse est : B.P. 30 — 13633 ARLES
C.C.P. 4439-15 Marseille.**

Pour son prochain livre « Arles vue par les Peintres », l'archiviste recherche des tableaux des peintres suivants : Eugène Cartier, Jacques Cartier, Vives-Apy (dit aussi Apy-Vives), Andrée Marc-Morès, Pierre Martel, Antoine Martin. Il serait souhaitable que ces peintres arlésiens de talent (mais bien oubliés aujourd'hui) figurent dans l'ouvrage.

Le costume masculin provençal

Depuis quelques années, on redécouvre la richesse de nos traditions populaires. Le costume d'Arles est toujours objet d'études et ne semble pas être abandonné, cela grâce aux soins jaloux de celles qui le portent et lui font honneur. Néanmoins, il est curieux de noter qu'une partie du costume provençal est ignorée, souvent considérée comme « banale », peu intéressante, voire même « inexistante », et les livres, si riches et si bavards pour nous parler des tenues de nos grand-mères, sont plus silencieux s'il s'agit de décrire le vêlement... de nos grands-pères. Pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à regarder les sociétaires de groupes folkloriques qui, bien des fois, se contentent pauvrement du costume de « gardian » ou de celui de « farandoleur », aussi inesthétique que peu fonctionnel.

Peu de personnes, il est vrai, se sont intéressées à la tenue vestimentaire des Provençaux qui, victimes peut être de la grande richesse des parures féminines, a disparu dans le souvenir de beaucoup de nos concitoyens. Cette étude se veut donc comme « réparatrice » d'une injustice commise systématiquement depuis des années, et, pourquoi pas, comme le point de départ vers une vraie redécouverte des tenues que portaient nos aïeux, à la ville comme aux champs.

À cette occasion, qu'il me soit permis de remercier tous ceux qui m'ont aidé dans mes recherches en fouillant dans leurs souvenirs et en me contant (quelquefois dans notre belle langue maternelle), des anecdotes souvent savoureuses sur les costumes d'autrefois. Sans leur précieuse collaboration, la « récolte » n'aurait pas été si bonne !...

LE PAYS, L'HOMME DE PROVENCE

Avant de se pencher sur le costume proprement dit, il est bon de connaître la mentalité et les habitudes de celui qui le portait. En effet, il est important de remarquer que le costume provençal refléchit parfaitement le caractère et les besoins de son propriétaire. Le vêtement devait être pratique, fonctionnel, et, fait important, ne pas faire « négligé » ou inélégant, car nos ancêtres avaient une très grande dignité d'eux-mêmes et de leur tenue.

Le pays n'a jamais été d'une très grande richesse. Pourtant, il étonna toujours ses visiteurs, surpris de voir entre mer, Rhône et Durance, des mas en pierres de taille et des hommes bien habillés (portant même des bas de soie) après avoir traversé des contrées misérables où les paysans, vêtus de haillons dans des masures n'avaient qu'à peine dépassé le stade du servage. Certes, la vie n'était pas facile et l'on se contentait de peu : toutefois, la condition du Provençal était privilégiée par rapport aux habitants de régions plus septentrionales et plus pauvres.

Un autre caractère est remarquable : l'esprit démocratique qui régna toujours en Provence. Ici, point de classes fermées et isolées, et cela depuis bien longtemps. Au Moyen Âge par exemple, la noblesse ne dédaignait pas les travaux de la terre ; le comte Raymond Béranger V, scandalisé par cet état de fait, dut interdire à celle-ci de travailler comme des paysans, et de « charruer, de creuser la terre et de porter avec un âne du bois et du fumier » (statuts du baillage de Fréjus de 1235). Avant la Révolution, il n'existait pas de barrières de classes entre riches et pauvres, nobles et roturiers.

« Les groupes sociaux ne se distinguent que par leurs moyens d'existence, mais se confondent par leur genre de vie. Le noble et le paysan parlent la même langue, ont les mêmes mœurs et les mêmes occupations, et en nulle autre province », remarqua Auguste Brun, « le gentilhomme n'y est aussi près du peuple ». **(La langue française en Provence)**

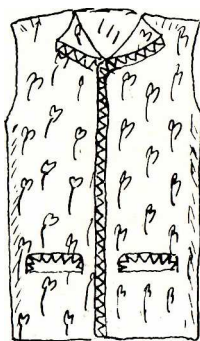
Le Provençal est très fier, et n'admet pas d'être abordé avec hauteur. Un aristocrate en voyage, monsieur de Prêchac, rapporte que « l'hôtelier s'assied à votre table, sans aucun souci de préséance » **(Relation d'un voyage fait en Provence - 1683)**. Le comte de Morzynsky, petit-fils du roi de Pologne Auguste II de Saxe, fut surpris de voir un cafetier rester couvert devant lui, se contentant de « remuer le chapeau » à son arrivée. Les Arlésiens eux-mêmes avaient mérité le surnom « d'Empèsto-narro » en raison de leur insolence et de leur fierté.

Ces exemples, que l'on peu multiplier, montrent bien l'existence de cette égalité. Certes, le XIX^e siècle et sa révolution industrielle créeront, surtout dans les villes, des écarts sensibles. Néanmoins, le caractère égalitaire se retrouvera dans le costume. Si humble soit-il, un Provençal voudra toujours s'habiller comme le plus riche, au moins pour les jours de fêtes.

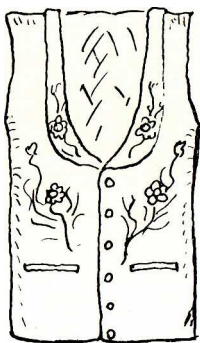
LE COSTUME AU XVIII^e SIÈCLE ET AU DÉBUT DU XIX^e

Tandis que les Arlésiennes portaient le seyant costume « à la cardelino » ou à la Chanoinesse, le Provençal, qu'il soit bourgeois ou paysan, avait adopté le costume « à la française ». Les culottes étaient courtes, et les bas, de soie ou de coton selon les moyens ou les occasions, pouvaient être cachés et protégés par des guêtres de peau ou de tissu, retenues à l'aide de jarretières ou de cordelières rouges. Le gilet, assez cintré et ajusté à la taille, était lui aussi plus ou moins riche et ouvragé selon les bourses et, bien sûr les jours où il était porté ; il pouvait être de toile, ou au contraire en velours, et en soierie.

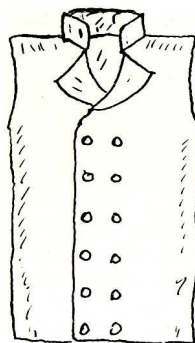
La chemise aux manches bouffantes se fermait à l'encolure à l'aide de cordons, car les boutons n'étaient pas d'usage courant. La veste comportait quelques variantes ; légèrement pincée à la taille, elle possédait



Époque Directoire



Env. 1830-1848

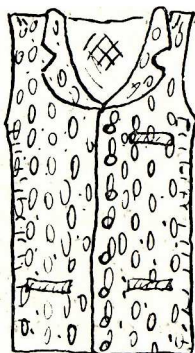


Env. 1800-1815

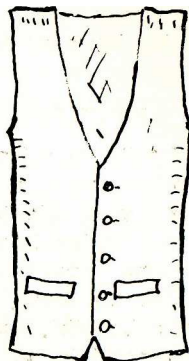
Modèles de gilets provençaux



Fin XIX^e



Fin XIX^e



Époque actuelle

quelquefois deux basques plus ou moins longues, ou au contraire, formait un vêtement court s'arrêtant au bas du dos. Cravates, jabots, agrémentaient cette tenue le dimanche et les jours de fêtes.

La coiffure était une pièce importante de l'habillement. Certains portaient le tricorne, d'autres un chapeau de feutre rond à larges bords plus ou moins cassés qui laissaient échapper par derrière les cheveux tressés en catogan (queue). Les hommes portaient souvent des perruques. Lors d'un précédent Salon des Santonniers, était exposé un santon appartenant aux collections du Musée du Vieux Marseille, et qui résume bien le costume provençal au XVIII^e, tel que nous avons essayé de le décrire. Le Museon Arlaten possède lui aussi quelques pièces assez intéressantes.

Les culottes à la française, très pratiques, disait-on pour les travaux des champs, furent conservées pendant toute la première moitié du XIX^e siècle, ainsi que les guêtres. La jaquette s'allongea simplement. On peut voir au Museon Arlaten la veste de Mestre François Mistral, le père du grand Frédéric, ainsi que sa taillote (« taiolo » en provençal). Ces ceintures qui tenaient les reins au chaud et maintenaient le corps droit, sont courantes dans bien des régions, surtout sur le pourtour du bassin méditerranéen (on en porte en Yougoslavie, dans tous les pays de l'Espagne méridionale, en Turquie, et aussi en Béarn et au Pays Basque). Mesurant toujours près de trois mètres, les taillotes étaient en flanelle ou, pour les grandes occasions, en soie naturelle, et terminées par des pompons tressés.

Sur son habit, le paysan portait aussi la « camisolo » ou « blodo », qui le protégeait de la poussière et des intempéries. Les bergers et d'autres corps de métiers gardèrent longtemps ces blouses (toujours portées en Auvergne, en Limousin, ou même en Normandie et en Bresse), mais nous aurons l'occasion d'en reparler.

LE COSTUME DURANT LA SECONDE MOITIÉ DU XIX^e

À cette époque, la mode changea rapidement. En effet, l'évolution des mœurs transforma les costumes et des différences notables apparurent dans l'habillement, selon les métiers ou les classes sociales. Si les paysans et les villageois ne changèrent pas vraiment leurs habitudes vestimentaires, les citadins au contraire, suivirent la mode de Paris. Culottes à la française et vestes d'antan furent remplacées par les pantalons et les jaquettes « dernier cri ». Les vieilles coiffures disparurent au profit du haut de forme qui devint même le symbole de la réussite et de la richesse. Les capitaines marins d'Arles qui, une fois à terre après de longues absences étaient des « Messieurs », tenaient à avoir leur gibus (lou « sofé » en provençal, qui était, disait-on, en tuyau de poêle, « chauffé »), comme tous les notables de la ville. On rapporte que l'un d'eux, rentré de voyage et allant à la messe à Saint-Trophime, fut pris d'un tel dépit à la vue des chapeaux claques que les bourgeois de l'Auture

« aplatisaient » et mettaient sous le bras (c'était la dernière mode, et notre marin de la Roquette n'en avait encore jamais vu...), qu'il fit de même avec son haut de forme démodé, afin de ne pas être en reste...

On portait aussi sous le chapeau de paille à larges bords, une sorte de bonnet variant suivant les goûts. Les jardiniers préféraient des calottes de taffetas noir, les agriculteurs ou les gens de la côte les bonnets de laine brune ou rouge dont le bout, orné d'un pompon, pendait par derrière comme un bonnet phrygien. Ces coiffures, qui selon Fernand Benoît sont dérivées du chaperon médiéval, se rencontrent entre autre en Normandie, en Catalogne ou à Naples. Mistral fait porter un de ces bonnets à Vincent dans le deuxième chant de « Mirèio ».

« ...A sa barreto escarlatino
Coume an li gènt di mar latino
Avié poulidamen uno plumo de gau... »

La casquette fait son apparition chez les ouvriers ou les compagnons, et la blouse sera le vêtement caractéristique de l'artisan après 1830. Les bergers eux aussi restent fidèles à leur « blodo », qu'ils portent, nous dit Pierre Véran « ... au-dessus du gilet avec des culottes en gros drap... ».

Progressivement, les paysans abandonnèrent les culottes et les bas qui disparurent totalement après le Second Empire.

LE COSTUME FIN XIX^e ET DÉBUT XX^e

Ce chapitre sera le plus important de notre étude, et cela pour plusieurs raisons. Les vêtements masculins portés à la fin du XIX^e et au début du XX^e sont ceux qui, chronologiquement, correspondent au costume d'Arles dans sa forme la plus récente et la plus portée. Malheureusement, c'est précisément le costume qui a été « transformé » par ce que l'on pourrait appeler les « plaies » de notre folklore, les tenues de « gardian » et de « farandoleur ».

En premier lieu, nous étudierons le costume provençal proprement dit avant de nous pencher sur l'origine et l'authenticité des habits de farandoleurs et de gardians.

— Costume provençal proprement dit

Après le Second Empire, la différence entre la campagne et la ville s'intensifia définitivement. Nous possédons tous des photos de famille où les hommes en costume « trois pièces » et coiffés d'un canotier ou d'un chapeau melon, posent aux côtés d'Arlésiennes en ruban. Cette tenue, qui n'a rien de provençal, et que l'on retrouve dans toute l'Europe, ne présente aucun intérêt pour notre étude et je ne m'y étendrai donc pas. La campagne au contraire, resta fidèle à un certain particularisme

vestimentaire, qui, s'il n'est que relatif, n'en constitue pas moins un véritable costume provençal, reconnaissable aux tissus employés ou à certaines pièces traditionnelles du vêtement.

Afin de donner au lecteur une idée correcte de ce qui était à la mode au début de ce siècle, disons simplement que les vestes et les pantalons ressemblaient grosso modo à ceux qui sont toujours portés aujourd'hui, même si les coupes étaient quelque peu différentes (cols plus étroits et plus hauts, poches jamais « plaquées », etc.). Les pantalons, larges, ne possédaient pas de plis, ceux-ci étant d'un usage relativement récent, surtout chez le peuple. C'est le roi Édouard VII de Grande Bretagne, en son temps arbitre de l'élégance, qui lança involontairement cette particularité vestimentaire après un incident tragi-comique au cours de l'un de ses nombreux voyages (c'est à lui que l'on doit aussi le tissu « Prince de Galles », ainsi que l'habitude de laisser déboutonner le dernier bouton du gilet...).

Le tissu d'hiver préféré des paysans était souvent le velours, quoique l'on portait aussi de la laine ou de la flanelle. Dans tous les cas, les couleurs de ces vêtements étaient toujours assez foncées et éteintes (marron, bleu marine, noir, vert foncé, etc.).

Notons aussi un pantalon de travail fabriqué par la maison Laffont (leur nom courant était « pantalon Laffont »), qui était particulièrement prisé. Ce vêtement avait une forme spéciale ; bouffant aux jambes, il était resserré aux chevilles : lui aussi se fabriquait en velours, ou, l'été, en « peau de diable » dont nous reparlerons. La solidité de ces pantalons était légendaire : les couleurs passaient et jaunissaient avec le temps, mais leur robustesse était à toute épreuve. « lé pos garça un cop de fusiéu, ié faras pas de traou !... » disait-on sous forme de boutade. Un jour même, un homme fut sauvé par ses pantalons « Laffont »... « Coupave uno branco ; ai resquiha, s'aviéu pas agu un pantalon Laffont, ère mort ! Imagino te un pau, ai resta acroucha pèr lou tirant !... »

L'été, le Provençal portait des pantalons clairs, surtout de couleur « blanc cassé », tirant sur l'ocre jaune. La tenue blanche étant réservée à certaines occasions ou à certains usages, un homme n'aurait jamais porté un pantalon « blanc éclatant », qui est donc à proscrire si l'on veut reprendre le costume provençal authentique.

La chemise était souvent dépourvue de col ; celui-ci se rajoutait (en celluloid) s'il fallait mettre une cravate, un nœud papillon ou une lavallière de couleur (le noir étant réservé pour les deuils et les cérémonies). Ces nœuds pouvaient être rehaussés d'une épingle précieuse. Les gilets restaient toujours aussi portés. L'hiver, ils possédaient des manches longues afin de tenir plus chaud. À la belle saison, les Provençaux se mettaient « en taille », c'est à dire en bras de chemise et le gilet ouvert qui permettait le port de la montre (« la mostro » ou « la cebo » en provençal).

Le « progrès » aidant, les ceintures de flanelle furent progressivement abandonnées au profit des bretelles. À la fin du siècle, les tailloles avaient sensiblement évolué dans leur forme : plus simples, elles se trouvaient exclusivement sous trois couleurs (noir, rouge, bleu). Dans certaines occasions, on avait des tailloles de couleur différentes : c'est ainsi qu'à Maillane lors de la fête de la Saint-Éloi, les hommes qui mènent la traditionnelle « carreto ramado » en portent toujours de couleur jaune. Les paysans furent les derniers à porter la taillole, qui devint le signe distinguant les gens qui travaillent « réellement » de ceux qui, au contraire, renoncent aux travaux de la terre « ...Es un feiniant... a de bretello !... »

Le chapeau, de feutre noir, gris, ou marron, fut sensiblement remplacé par le canotier ou le chapeau melon (« lou capèu balloun ») ou même par le béret. Petit à petit, les paysans adoptèrent les costumes des citadins et des bourgeois. Les sabots, réservés pour les travaux agricoles n'étaient en aucun cas portés pour sortir.

L'hiver, on se couvrait à l'aide de pèlerines et de capes, formes plus élaborées des « jargo » et des « bernous » (en laine ou en bure), que l'on voit quelquefois sur le dos de vieux bergers qui n'ont pas encore abandonné cet antique vêtement. Les maquignons gardaient leur « blodo », qu'ils quittaient toutefois quand leur travail était fini pour aller en ville, la blouse n'étant qu'un vêtement de protection empêchant de salir le costume que l'on portait dessous.

Notons aussi certains objets que l'on se devait de posséder et qui avaient tous leur place déterminée dans le costume. Le couteau, indispensable au paysan (« as de coutèu ? » demandait-on à l'ouvrier agricole cherchant du travail), se mettait avec le briquet, dans la poche du pantalon. La blague à tabac (en peau d'agneau ou en vessie de porc), dans la taillole. Le silex (lou peirar) et la pipe (lou cachimbau) dans la veste.

Comme nous venons de le voir, ce costume n'est pas dépourvu d'un certain charme. C'est pourquoi il est regrettable de le voir souvent remplacé par des tenues qui, possédant elles-mêmes une certaine authenticité, n'en déforment pas moins la réalité provençale par leur généralisation hâtive.

Remi VENTURE

(à suivre)

La vie quotidienne à Arles au temps de saint Césaire (VI^e siècle)

INTRODUCTION

La vie parisienne, aux diverses époques de notre histoire, est le thème d'ouvrages innombrables dont beaucoup, du reste, juste retour des choses, sont bien oubliés. Néanmoins, les Parisiens sont connus, sous toutes leurs coutures. Mais la province ? Mais nos régions ? Que de « terrae incognitae » encore ! Combien de découvertes restent à faire ! pittoresques, passionnantes, capitales même et susceptibles d'infléchir notre opinion sur des événements que nous considérons jusqu'ici comme définitivement admis...

Toun istóri descouneisson,
Te l'ensignon d'à rebours...
Te fan crèire que la luno
Briho mai que toun souléu...

constatait déjà Frédéric MISTRAL il y a un siècle... Cela demeure encore vrai aujourd'hui, en dépit de louables efforts. Et pourtant, du résultat de ces recherches dépend une meilleure, une plus exacte vision de l'histoire de notre hexagone qu'un enseignement officiel nous présente encore de façon tendancieuse.

Bien sûr, autrefois, il y avait la Gaule. Mais qu'était la Gaule, sinon une simple expression géographique imaginée par les Romains, ainsi que César lui-même l'avoue, au début de ses COMMENTAIRES. Relisons-les ensemble :

« Gallia est omnis divisa in partes tres, quarum unam incolunt Belgae, aliam Aquitani, tertiam qui ipsorum lingua Celtae, nostra Galli appalatur. Hic omnes linguae, institutis, legibus inter se differunt. Gallos ab Aquitani Garumna flumen, a Belgis Matrona et Sequana dividit. »

Faut-il traduire ? Demandez donc à ceux de vos enfants qui ont appris le latin au lycée, ou à tel latiniste de vos amis, de vous aider. Et vous serez édifié.

Ainsi donc, encore aujourd'hui, la France est variée et la vie de ses habitants, malgré une uniformisation croissante, du fait du progrès technique, de la généralisation, de la standardisation des objets usuels, des « mass media », disques, cinéma, radio, télévision, journaux et magazines, diffère encore d'une région à l'autre.

Mais les ouvrages consacrés à la vie quotidienne de nos ancêtres sont encore rares. Citons-en quelques uns sur notre région : la VIE EN PROVENCE DU TEMPS DE MISTRAL, de Pierre ROLLET, la VIE DES PAYSANS DU LANGUEDOC, quelques autres encore. C'est encore bien peu.

Nous avons pensé qu'il y avait encore place pour de nombreuses études, spécialisées selon les époques, pour des témoignages particuliers, une sorte de quadrillage, en somme, comme en font les archéologues

modernes. Et ces témoignages, réunis en un faisceau bariolé, harmonieux, et surtout authentique, nous permettraient enfin d'avoir de nos terroirs une image vraie, pittoresque, mais toujours passionnante et émouvante. C'est ce que nous avons tenté, dans une modeste mesure, mais avec l'espoir qu'un autre chercheur – un jeune – se prendra au jeu et nous donnera l'ouvrage important que nous attendons.

L'histoire du pays d'Arles est-elle bien connue ? Oui, sans doute, si l'on considère la masse des ouvrages publiés à ce jour. Mais qui les a lus ? On ne les trouve plus chez les libraires, et il faut aller les chercher sur les rayons de nos bibliothèques publiques. Nous l'avons dit. Mais ces ouvrages, déjà anciens, ont été écrits suivant l'esprit du temps. La liste des souverains, la succession des batailles, l'énumération des monuments, tout cela a été étudié soigneusement. Mais la vie quotidienne de nos ancêtres ? Leurs pensées, leurs habitudes, leurs petites manies ? Cela n'intéressait pas l'historien. Et c'est pourtant tout cela qui permet de redonner vie aux siècles passés et de nous faire pénétrer dans la mentalité, dans l'intimité de nos ancêtres.

Cette époque présente en outre un intérêt supplémentaire. Elle se trouve à la charnière de deux grandes périodes : d'une part, nous sommes encore dans l'Antiquité, l'Antiquité tardive comme on tend de plus en plus à la désigner, et de l'autre nous sommes à l'orée du Haut Moyen Âge. Le Droit romain, que saint Césaire aura d'ailleurs l'occasion de contester, est encore en vigueur, ainsi que des institutions telles que l'esclavage ou les butins de guerre accordés en nature, que notre évêque ne conteste point. Enfin, toute la population est encore loin d'être chrétienne : il y a également des ariens et même des païens qui adorent encore Jupiter ! La langue usuelle est encore le latin, et c'est dans cette langue qu'il prononce ses sermons. Existait-il un autre langage ? sorte de « patois », de langue romane en formation ? Ce n'est pas impossible, mais il faudra attendre encore quelques siècles pour donner à ce langage, si je puis dire, figure humaine.

Afin de situer le cadre, nous rappellerons en quelques lignes la situation politique dans laquelle se trouvait alors le pays d'Arles, situation assez troublée comme on le verra, mais nous n'y insisterons guère, renvoyant le lecteur aux ouvrages spécialisés. Nous rappellerons également le cadre physique dans lequel vivaient nos ancêtres et dont les mutations commençaient, mais qui nous offraient encore des trésors en leur intégrité, alors que nous ne possédons plus que des ruines... Mais c'est la vie intime de nos ancêtres qui nous intéresse avant tout.

AVERTISSEMENT

L'objet des pages qui suivent n'est pas l'étude de la vie ou des œuvres de saint Césaire. Cette étude a été excellemment faite en dernier lieu par Cyrille VOGEL (voir bibliographie) dans le livre duquel on trouvera la liste de tous les ouvrages consacrés au saint évêque d'Arles. Nous

croisons cependant utile de résumer en quelques lignes cette vie.

470 ou 471 : sa naissance dans un domaine rural sur le territoire de Chalon-sur-Saône, dans l'obédience des Burgondes ariens, d'une famille gallo-romaine catholique.

Vers 488 : il entre dans le clergé de Silvestre, évêque de Chalon.

Vers 490 : il s'enfuit vers Lérins (Île de St Honorat), dans le monastère fondé vers 410 par Honorat, évêque d'Arles, successeur de Patrocle.

Vers 499 : malade, il est envoyé par son abbé à Arles pour y refaire sa santé. Il est ordonné diacre, puis prêtre. Il s'initie à la doctrine de saint Augustin.

Vers 500 : il est nommé abbé du monastère situé sur une île du Rhône, près d'Arles, possiblement Montmajour. Il y demeure trois ans et rédige sa Règle aux moines et des Sermons aux religieux.

503 : il devient évêque d'Arles, métropolitain d'une province et vicaire du Saint Siège.

505 : accusé de haute trahison, il est exilé à Bordeaux puis réhabilité et réintégré dans ses fonctions.

506 : concile d'Agde inspiré par Césaire.

512 : fondation du monastère de femmes de Saint Jean.

513/514 : accusé une seconde fois de haute trahison, il comparait à Ravenne devant Théodoric et est lavé de tout soupçon. Voyage à Rome.

541 : Césaire, âgé, se retire de la vie publique.

543 (le 27 août) : mort de saint Césaire.

(d'après C. Vogel).

CHAPITRE PREMIER

LA SITUATION POLITIQUE À ARLES AU DÉBUT DU VI^e SIÈCLE

Pour bien comprendre les conditions de vie de nos ancêtres arlésiens, il ne faut pas oublier que cette époque, située à la charnière de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge, était infiniment troublée, instable, et qu'il se posait alors des problèmes comparables, **mutatis mutandis**, à ceux que nous connaissons à l'heure actuelle. Il existait entre autres une instabilité politique très grande, du fait de ce qu'on a appelé les invasions barbares, dont le pays d'Arles ne fut pas épargné. Sans doute, les écrits de saint Césaire ne nous apportent guère de détails à ce sujet, mais nous savons que sa vie ne s'en trouva pas moins touchée, et que, par deux fois, il connut les épreuves de l'exil. Quelle était donc cette situation ?

Durant sa vie, Césaire a connu successivement le régime wisigothique d'ALARIC II (503-507), le régime ostrogothique de THÉODORIC (508-536), et finalement le régime franc, le seul catholique, précisons le, mais pas forcément le meilleur.

On sait que les Wisigoths, s'ils étaient chrétiens, professaient l'hérésie arienne. Ils ne deviendront catholiques qu'après la conversion de leur roi

RECARÉDE, en 589. L'arianisme était cette doctrine inaugurée par ARIUS, prêtre d'Alexandrie qui vivait au IV^e siècle, aux termes de laquelle « il niait la divinité du Verbe ; le Christ n'était pour lui qu'une divinité secondaire ; ainsi étaient niées l'unité et la consubstantialité des trois personnes de la sainte Trinité ». Cette doctrine avait été condamnée solennellement au concile de Nicée, en 325. Cependant, elle trouva une certaine faveur parmi les Barbares, fraîchement christianisés, et l'arianisme perdura jusqu'à la défaite des Lombards, sous Charlemagne, au milieu du VII^e siècle.

Césaire eut à souffrir durant cette occupation. Le fanatisme du roi le fit exiler, en 505, à Bordeaux, à la suite de la dénonciation opérée par Livinius, secrétaire royal, qui l'accusa de haute trahison. En effet, à cette époque, Francs et Burgondes menaçaient les territoires occupés par Alaric II, et l'acte d'accusation de Livinius porte que Césaire voulait « territorium et civitatem Arelatensem Burgundionum ditionibus subjugare ». Césaire toutefois parvint à se justifier. Il fut libéré et il reprit ses fonctions d'évêque d'Arles.

Les ambitions franco-burgondes étaient cependant bien réelles. En 507, Clovis, roi des Francs, vainc Alaric II à Vouillé, près de Poitiers, et c'est à THÉODORIC, roi des Ostrogoths, qu'échoit le pouvoir à Arles et dans la région. À l'origine tout au moins, ce dernier ne semble pas avoir été plus tolérant qu'Alaric II, et la cité d'Arles eut à souffrir de la nouvelle occupation. J. CHARLES ROUX nous rapporte : « Pendant deux années (508-510), Arles dut connaître les horreurs d'un siège rigoureux, qui fournit à saint Césaire l'occasion de faire preuve d'une admirable charité. »

On trouve d'autres allusions à cet état de guerre dans les écrits du saint, notamment dans ce sermon rapporté par Mgr CHAILLAN dans sa VIE DE SAINT CÉSAIRE (page 85).

« Les calamités présentes nous sont imputables, frères bien-aimés car le monde est rempli de mauvaises mœurs, d'amertume et d'impureté. Examinez ce que sont devenues tant de villes illustres ; Arles a subi un siège cruel et maintenant nous avons une mortalité effroyable. Ceux qui restent peuvent à peine suffire à ensevelir ceux qui meurent. Et qui dira toutes nos récentes douleurs ? N'avons-nous pas été témoins d'une captivité qui a décimé des provinces entières ; n'avons-nous pas vu les matrones forcées de partir ; les femmes enceintes déchirées ; celles qui allaient séparées de leurs nouveaux-nés. Sur les routes, n'exposaient-on pas les enfants vivants avec les morts, sans permettre d'enterrer les uns et de reconforter les autres ? De crucifiantes fatigues, des tortures intolérables étaient infligées à des femmes nobles et délicates sans aucun égard à leur rang glorieux. Les Barbares exigeaient d'elles les plus humiliants services et les traitaient comme un bétail sans valeur... »

Le tableau se poursuit, aussi amer, aussi réaliste, car rien n'est inventé dans ce texte. Et ce sermon se termine par ce cri déchirant qu'on entend encore, malgré les siècles écoulés : « Oh ! cela est horrible ! »

Saint Césaire se dépensa sans compter : il vendit tout ce qu'il avait, il vendit les vases sacrés, puis, pour racheter les nombreux soldats francs que les Goths avaient emmenés en captivité, et qu'ils vendaient sur la place publique comme esclaves, il parcourut toute la Narbonnaise jusqu'à Narbonne et Carcassonne pour recueillir les aumônes et libérer les captifs. (Mgr CHAILLAN, op. cit.)

Nous ignorons cependant qui racheta les prisonniers goths faits par les Francs et mis à leur tour en esclavage. Saint Césaire s'en préoccupa-t-il ? Ce n'est pas impossible. En tout cas un passage d'un de ses sermons (XLIII) fait référence à un semblable état de chose : « Il n'est pas rare de voir un soldat courageux tuer au combat plus d'une dizaine d'ennemis et recevoir après la victoire une jeune fille comme butin. » Il conseille vivement audit soldat, s'il ne veut pas perdre son âme ni s'amollir, de respecter cette jeune captive, car, comme nous le verrons par la suite, l'œuvre de chair n'est permise que dans le mariage, et pour assurer la reproduction de l'espèce.

En 508, c'est le général IBBAS qui s'empare d'Arles. Théodoric le Grand administrera ce qui sera la Provence, en qualité de tuteur d'AMALARIC, fils d'Alaric II. En 510, Clovis meurt. En 511, c'est la consécration de la victoire de THÉODORIC.

L'année suivante, c'est la fondation à Arles, d'abord aux Alyscamps, du monastère de femmes Saint-Jean, lequel, achevé en 513, sera transféré au cœur de la ville vers 524. La sœur de l'évêque, CÉSARIE, formée à Marseille, en sera la première abbesse.

En 513/514, nouvelle accusation portée contre saint Césaire. THÉODORIC le convoque à Ravenne, où son innocence est reconnue, et il retourne triomphalement à Arles. C'est une période de tranquillité et de paix qui commence et qui perdurera, sous la préfecture de LIBERE, jusqu'en 535.

THÉODORIC meurt en 526. La province passe alors sous la domination des FRANCS, « sans que les différents partages entre les rois francs aient une incidence quelconque sur la vie religieuse et sur l'organisation ecclésiastique de la métropole » (Cyrille VOGEL).

En 539, J. CHARLES ROUX rapporte que le roi franc alors régnant, l'un des fils de Clovis, CHILDEBERT I^{er}, fit donner des combats de gladiateurs dans le cirque romain et employa l'ancienne Monnaie des Empereurs à fabriquer des pièces à son effigie. Une légende, sans fondement semble-t-il, veut également que ce roi ait fait construire l'abbaye de Montmajour.

Telle était la situation politique du pays d'Arles durant l'épiscopat de saint Césaire. Celui-ci devait mourir le 27 août 543, la veille de la fête de son modèle saint Augustin. Son épiscopat avait duré quarante et un ans.

M. CARRIÈRES

(à suivre)

Les grandes pages de l'histoire d'Arles en Provence

TITRE - III

Du Royaume d'Arles à l'union de la Provence à la couronne de France

Datation	ÉVÈNEMENTS EN ARLES ET DANS LE MIDI MÉDITERRANÉEN ET LANGUEDOCIEN
1182	<p style="text-align: center;">Chapitre II. — Arles et la Provence à l'heure catalane</p> <p>— 10 juillet — Mort de l'archevêque d'Arles RAYMOND de BOLLÈNE. Il est inhumé dans la cathédrale Saint-Trophime.</p> <p>Son successeur, mais pour peu de temps, est PIERRE ISNARDI, Évêque de Toulon, qui obtient du comte de Provence le droit de battre monnaie. Cet archevêque est félicité par le Pape URBAIN III pour la vie régulière du Chapitre arlésien.</p> <p>— 5 décembre — ALPHONSE et SANCHE accordent d'importantes exemptions en faveur de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.</p>
1183	<p>Consécration du cimetière des Chanoines du chapitre d'Arles. (Dans le jardin au centre du cloître).</p> <p>— ALPHONSE à Arles accorde aux habitants de la ville l'exemption de toutes sortes d'impositions.</p>
1184	<p>— Il donne un grand bal dans la maison du maréchal du royaume d'Arles GERVAIS de TILBURY.</p> <p>— Il attaque le château d'Albaron.</p>
1185	<p>— Février - La paix est signée dans l'Île de Jarnègues entre le comte de Toulouse et ALPHONSE. Ils s'engagent l'un et l'autre à recourir à un arbitrage sur les points litigieux qui existent encore entre eux.</p>

**ÉVÈNEMENTS
EN FRANCE ET EN EUROPE ET
évènements très importants extérieurs à
l'Europe**

**Monuments
Arts
et Littérature**

1182 - À la mort de la comtesse de Flandre, PHILIPPE-AUGUSTE réclame le Vermandois et le Valois, son héritage. Il occupe Saint-Quentin et Chauny. C'est la guerre contre les comtes de Flandre et de Hainaut, abandonnés par FRÉDÉRIC-BARBEROUSSE.

1183 - Traité de Constance. FRÉDÉRIC-BARBEROUSSE reconnaît la ligue lombarde.

1184. - PIERRE VALDO est excommunié.

PHILIPPE-AUGUSTE comme LOUIS VII favorise les communes qui lui apportent un appui militaire et échappent à l'emprise des grands seigneurs laïcs et ecclésiastiques. Il leur accorde des franchises et des chartes. Dans les campagnes le servage est en régression et on assiste aux premiers affranchissements collectifs.

1185. - À Constantinople le peuple se soulève à l'approche des Normands. ANDRONIC est assassiné. C'est la fin de la fameuse dynastie des COMMENES.

Les rebelles proclament ISAAC-ANGE empereur.

Mort d'ALPHONSE I^{er} HENRI roi du Portugal.

1182 — Consécration de Notre-Dame de Paris qui bat le record du monde sous la voûte avec 35 mètres.

— Début de construction des cathédrales de Chartres et de Bourges.

Construction du cloître de l'abbaye de Frigolet dont l'église SAINT-MICHEL date du début du siècle.

1185 — Existence attestée du Pont Saint-Bénézet pour lequel est fixé un droit de péage. Il est donc ouvert à la circulation.

atation	<p style="text-align: center;">ÉVÈNEMENTS EN ARLES ET DANS LE MIDI MÉDITERRANÉEN ET LANGUEDOCIEN</p>
	<p style="text-align: center;">ALPHONSE retire la Provence à son frère SANCHE et la confie à son fils mineur ALPHONSE II. Ce dernier sera assisté d'un Baile ou Procureur. Le premier de ces dignitaires est BERNARD, comte de Foix, cousin d'ALPHONSE. À sa mort en 1188, le vicomte BARRAL de Marseille lui succèdera. Ce dernier sera remplacé en 1192 à sa mort par un Espagnol, LOUP-XIMENES.</p> <hr/> <p>Juin - Le vicomte de Carcassonne lègue toutes ses seigneuries au nouveau comte de Provence ce qui relance le conflit avec le comte de Toulouse.</p> <p>RICHARD-CŒUR DE LION intervient aux côtés d'ALPHONSE.</p> <p>Le comte de TOULOUSE qui avait dû rendre ses biens à l'évêque de Vaison en 1178 reprend cette ville et les châteaux de Crest et de Rasteau.</p> <p>1186 Trace d'une communauté canoniale à SAINT- MICHEL de Frigolet.</p> <p>1187 Invention des reliques de SAINTE MARTHE à Tarascon.</p> <p>Les Marseillais obtiennent à Tyr et en 1190 à Acre de fructueuses franchises commerciales.</p> <hr style="border-top: 1px dashed black;"/> <p>L'archevêque d'Arles a confié à Pierre de TORS la fabrication de la monnaie de la cité. Le concessionnaire supporte tous les frais de cette fabrication et doit verser à l'archevêque treize deniers pour chaque livre de monnaie battue.</p> <hr style="border-top: 1px dashed black;"/>

**ÉVÈNEMENTS
EN FRANCE ET EN EUROPE ET
évènements très importants extérieurs à
l'Europe**

**Monuments
Arts
et Littérature**

Mort du roi BAUDOIN de Jérusalem. Le pape LUCIUS III offre cette couronne à HENRI II qui la refuse. Elle passe à GUY de LUSIGNAN. Les trois derniers rois de Jérusalem, CONRAD de MONTFERRAT, HENRY de CHAMPAGNE et AMAURY de LUSIGNAN ne règnent plus que sur Tyr et Saint Jean d'Acre.

— Traité de Boves. Le comte de Flandre cède à PHILIPPE-AUGUSTE, Amiens et 65 châteaux dans le Vermandois et le reconnaît comme son héritier pour l'Artois.
PHILIPPE-AUGUSTE fait commencer le pavage des rues de Paris.

— 1186. - HENRI fils de FRÉDÉRIC-BARBEROUSSE épouse à Milan CONSTANCE de Sicile et est couronné roi d'Italie.

Mort de GEOFFROY de Bretagne (fils d'HENRI II). PHILIPPE-AUGUSTE demande la garde de l'héritière et ses vassaux effectuent des raids sur la frontière normande.

— 1187. - La guerre reprend entre le roi de France et le roi d'Angleterre. PHILIPPE-AUGUSTE déclenche une offensive en Berry, enlève Issoudun et Gracay et assiège Châteauroux mais les deux rois se réconcilient et se promettent de secourir la Terre Sainte.

— Victoire de SALADIN sur les croisés à Hattin.

— **SALADIN (SALAT ED DIN) s'empare de Jérusalem. La croix d'or de la Coupole du Rocher est remplacée par le croissant. La vie et les monuments juifs et chrétiens sont respectés ainsi que la liberté des cultes et des pèlerinages.**

— 1188. - RICHARD CŒUR DE LION s'avance jusqu'à Toulon.

PHILIPPE-AUGUSTE envahit alors le Berry et l'Auvergne. RICHARD qui n'a pu obtenir de son père la garantie de sa succession se réconcilie avec le roi de France et s'allie à lui contre HENRI II.

1189. - Départ de FRÉDÉRIC-BARBEROUSSE pour la troisième croisade. Il venait d'obtenir de l'empereur d'Orient ISAAC au traité de Nuremberg, l'autorisation pour ses armées de traverser l'Empire.

— 1185 - 1195 — Mise en place de la célèbre mosaïque de l'endo-narthex de l'église de St Sauveur de CHORA à Istanbul (Christ et Vierge avec l'empereur ISAAC II).

Musique :

Les portées, lignes horizontales qui servent à fixer les notes apparaissent dans la notation de certaines chansons des troubadours. Ces derniers s'accompagnent sur l'ancêtre du violon la « Giga », sur la vielle ou sur d'autres instruments à archets introduits en Espagne par les Maures.

Fondation de la cathédrale de TVER (actuellement Kalinin) en Russie, où se trouve la célèbre icône de la transfiguration du Saint Sauveur.

Datation	ÉVÈNEMENTS EN ARLES ET DANS LE MIDI MÉDITERRANÉEN ET LANGUEDOCIEN
1190	<p>-----</p> <p>Dans les pays de langue d'Oc, notamment à Limoges et à Toulouse s'organisent des « Jeux floraux » dans les cathédrales où la reine du tournoi poétique et musical offre une fleur à celui qui remporte la victoire.</p> <p>-----</p> <hr/> <p>— 26 janvier - ALPHONSE et le comte de TOULOUSE signent une nouvelle paix à Jarnègues. Ils renoncent solennellement à la guerre et conviennent d'un système de garanties mutuelles avec caution et arbitrages.</p> <p>Après une expédition contre le seigneur de CASTELLANE, le règne d'ALPHONSE est à son apogée. Sa suzeraineté s'étend sur tout le Languedoc et la Provence est en paix.</p> <hr/> <p>À Vaison l'évêque GUILLAUME de Laudun est rentré en possession de ses biens que le comte de Toulouse lui avait pris en 1185. Ce dernier a fait construire un puissant château-fort sur la butte rocheuse face à la cité épiscopale.</p> <p>À Arles construction des remparts jusqu'à la porte de la cavalerie, englobant ainsi un nouveau quartier - le Bourg-neuf.</p> <p>L'archevêque d'Arles ISNARDI, parti en croisade, meurt au siège de Saint-Jean d'Acre. Ses restes sont transportés dans l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem.</p> <p>-----</p> <p><i>Autre ouvrage consulté : Histoire de la Musique - Encyclopédie de la Pléiade.</i></p>

**ÉVÈNEMENTS
EN FRANCE ET EN EUROPE ET
événements très importants extérieurs à
l'Europe**

— Mais bientôt la situation se détériore car ISAAC s'est allié à SALADIN. s'empare d'Andrinople.

— Malgré l'intervention du légat du pape CLÉMENT II, la guerre reprend en France. PHILIPPE et RICHARD s'emparent du Mans d'où HENRI II s'échappe à grand' peine. Après leur offensive sur la Loire, HENRI se réfugie à Chinon.

Le 4 juillet, les vainqueurs dictent à Villandry leur paix au roi d'Angleterre presque mourant.

Ce dernier doit l'hommage au roi de France. Il abandonne sa suzeraineté sur l'Auvergne et cède Gracay et Issoudun qu'il avait gardés en 1187. Il désigne RICHARD pour héritier.

— **6 juillet - Mort d'HENRI II abandonné de tous, sauf de son bâtard GEOFFROY qui le fait inhumer à l'abbaye de Fontevault.**

— 1190. - PHILIPPE-AUGUSTE et RICHARD opèrent leur jonction à Vézelay et par Lyon gagnent la Méditerranée pour s'embarquer pour la Terre Sainte.

En France, la régence est assurée par la reine mère ADÈLE de CHAMPAGNE assistée par l'archevêque de Reims.

En Angleterre, la régence est confiée à ALIÉNOR alors âgée de 65 ans. Elle est assistée par l'archevêque de Canterbury et par le « justicier » HUBERT WALTA, le plus haut fonctionnaire de la couronne.

— 1190. - RICHARD et PHILIPPE se sont rejoints à Messine. RICHARD y épouse BÉRANGÈRE de NAVARRE.

— 14 mai - Première victoire des Croisés qui après être arrivés à Constantinople ont traversé l'Asie Mineure.

— **10 juin - Mort de FRÉDÉRIC-BARBEROUSSE qui se noie dans les eaux du Safef. Il est inhumé à Tarse. Son fils HENRI VI lui succède.**

— 2 juillet - Prise de Saint-Jean d'Acre par les Croisés.

— Fondation à Saint-Jean d'Acre de l'Ordre des Chevaliers teutoniques. RICHARD et PHILIPPE contractent la « Suette », maladie infectieuse voisine du typhus.

**Monuments
Arts
et Littérature**

Dans le Nord de la France les troubadours se nomment trouvères.

En pays d'oïl, MARIE de CHAMPAGNE et AELIS de BLOIS ont des trouvères à leur cour. CONON de BÉTHUNE et BLONDEL de NESLES rivalisent avec les troubadours du Midi.

La « Menestrandie » passe de France en Flandre et en Angleterre où RICHARD CŒUR de LION pratique l'art lyrique et s'exprime en langue d'oïl.

Sous l'influence de la poésie amoureuse française se développe en Allemagne à cette époque la « Minnesang » - son thème est le culte platonique de la femme dans le milieu de la chevalerie.

— 1190 — Fin de la construction de la partie romane du cloître de Saint-Trophime commencée en 1175.

C'est de cette époque que datent les plus belles Icônes de Chypre qui se distinguent par leur sobriété et leur spiritualité.

À cette époque également sont peintes sur icônes les premières représentations du Jugement dernier et qui se trouvent au couvent de Ste CATHERINE du Mont Sinaï.

M. BAILLY (à suivre)

Les mendiants de la Charité d'Arles (1721-1731)*

ÉTUDE D'UN GROUPE EN MARGE DE LA SOCIÉTÉ

(Suite et fin)

COMPORTEMENT DES ENFERMÉS VIS-À-VIS DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL

Après avoir essayé de savoir l'identité de ces hommes et de ces femmes enfermés à l'hôpital général de la Charité d'Arles, nous allons tenter d'analyser et de comprendre leur comportement vis-à-vis de cette institution.

Pour cela, nous allons nous servir des courbes représentant les mouvements d'entrées et de sorties des mendiants.

Les entrées et les sorties des mendiants sont notées dans les deux premiers registres année après année et mois après mois, ce qui nous permet d'apprécier les variations saisonnières et les variations annuelles tout au long de la période, soit de 1725 à 1732 pour les entrées et de 1725 à 1730 pour les sorties.

Durant ce laps de temps, on enregistre 957 entrées, mais elles sont réparties de manière fort inégale sur les huit ans que recouvre le registre (l'année 1725 n'a pas été reportée car seule les 4 derniers mois de l'année sont notés). De 1726 à 1729, le nombre d'admissions est élevé et se maintient à un niveau constant. À partir de 1730, nous notons sur le graphique une chute très nette qui va en s'accroissant. Ainsi pour l'année 1732 nous obtenons le chiffre de 37, alors que pour l'année record 1728, les administrateurs ont reporté 191 entrées.

Devant une baisse aussi brusque, nous sommes tentés d'accuser les recteurs de négligence, mais cette accusation ne tient pas à l'observation du registre, celui-ci continue à être tenu mois par mois parfaitement et à fournir les mêmes renseignements détaillés sur chaque nouveau venu. Pourquoi dans ce cas n'avoir noté qu'une entrée sur deux ou même sur trois ?

Il faut donc chercher une explication dans une autre direction.

L'hôpital général ne connaîtrait-il pas durant cette période des difficultés financières qui l'obligeraient à réduire considérablement le nombre de ses pensionnaires ? Il ne faut pas oublier que les finances des hôpitaux ne sont pas constituées de revenus fixes et que ces institutions doivent très souvent faire face à de graves déficits.

(*) C.F. bulletins numéros 33, 34 et 35

Ainsi pour la Charité d'Arles, l'étude des livres de compte nous montre des ressources très diverses et qui varient considérablement d'un mois à l'autre. C'est le cas notamment du produit des bassins, troncs, aumônes particulières et des quêtes faites par messieurs les Recteurs. La Maison reçoit en outre chaque mois de la part du roi, une certaine somme d'argent. Malheureusement, les paiements ne s'effectuent pas régulièrement. À cela il faut ajouter les revenus constitués par les legs, les rentes, les pensions et les quelques biens appartenant aux pauvres enfermés.

Néanmoins pour cette période, le mauvais état des finances ne peut pas être mis en cause. Tout au contraire, les recettes sont supérieures aux dépenses. À titre d'exemple, les comptes commencés le 28 mars 1731 et clos le 15 avril 1732 font état de 16493 livres 2 sols 3 deniers de recette et de 16182 livres 18 sols 2 deniers de dépenses soit un excédent de 311 livres. Cette seconde explication ne peut donc être acceptée comme valable.

Une hypothèse se présente encore à nous pour tenter de comprendre ce brusque changement de situation à partir de l'année 1729. Cette année, ne marquerait-elle pas le début d'une période de prospérité économique, accompagnée de plein emploi ? Or nous avons vu que le chômage agricole est une des principales causes d'indigence. La possibilité de pouvoir gagner sa vie par son travail réduirait considérablement le nombre d'errants et nous fournirait l'explication recherchée. Mais une nouvelle fois nous devons répondre par la négative. Le 30 juin 1729, il tombe des grêlons de la grosseur d'un œuf de poule en si grande quantité pendant une demi-heure que les récoltes sont réduites à néant. Les vignes sont entièrement ruinées, il ne reste pas une grappe. Les blés qui ne sont pas encore moissonnés sont fauchés, les fruits des oliviers sont perdus. Devant une telle catastrophe, le roi accorde à la ville d'Arles une réduction sur les capitations à répartir sur cinq années. Le climat n'est guère plus clément les deux années suivantes. Il reste près d'un an et demi sans pleuvoir du moins assez abondamment pour les herbages et les productions de la terre. Grande est la disette.

L'interprétation des courbes représentant les variations mensuelles des entrées et des sorties semble présenter moins de difficultés que celle des variations annuelles pour laquelle nous n'avons trouvé aucune explication satisfaisante. D'une manière générale, le pourcentage des admissions s'élève durant la mauvaise saison. Mauvaise saison qui peut correspondre au mois d'octobre pour les années 1727 et 1729 ou au contraire aux mois de janvier et février et se poursuivre au mois de mars pour les années 1726, 31 et 32.

La vie errante est plus difficilement supportable à cause de la rigueur du climat. Ces hommes et ces femmes mal nourris et mal vêtus doivent ressentir avec plus d'acuité encore le froid et la pluie, d'autant que le

climat paraît plus rude qu'aujourd'hui si l'on en croit les chroniques du temps qui notent très souvent le Rhône pris par les glaces ou tout au moins transportant d'énormes glaçons. Les vagabonds préfèrent à ce moment là se réfugier à la Charité à l'abri des intempéries et où le couvert leur sera assuré. Il ne faut pas oublier non plus que la masse ordinaire des indigents se gonfle durant l'hiver de tous les travailleurs agricoles sans emploi et sans logis. Mais la mauvaise saison n'est pas le seul moment de l'année où les entrées atteignent un fort pourcentage. En effet, en 1725, 1727 et 1728 et 1720, la courbe s'élève pour les mois de juin, juillet et août. Ce phénomène est probablement lié à la récolte des grains.

Les mois de juin et juillet correspondent à l'époque de la soudure, la moisson s'effectuant dans la première quinzaine de juillet. Les dernières semaines sont souvent difficiles pour ceux qui possèdent seulement quelques acres de terre. Un rendement moindre dû aux aléas climatiques, ils ne peuvent atteindre la récolte suivante. Certains d'entre eux se voient dans l'obligation d'amener leurs enfants à la Charité pour quelques temps afin que celle-ci subvienne à leurs besoins.

Parfois le pourcentage élevé d'entrées se maintient jusqu'au mois d'août. Il est probable que si la courbe ne s'infléchit pas après la récolte c'est que celle-ci s'est avérée mauvaise et que la baisse des prix tant attendue ne s'est pas produite créant ainsi une situation difficile pour le petit peuple. Logiquement, nous devrions trouver une courbe des sorties inversement proportionnelle à la courbe des entrées or ce n'est pas le cas.

Certes le nombre des départs diminue durant les mois d'hiver exception faite de l'année 1727. Mais à part ce phénomène relativement bien marqué sur quatre des courbes aucune autre tendance générale ne se dégage. Les courbes sont très irrégulières et ne présentent aucun autre trait commun.

Pour comprendre ce tracé, il faut se reporter au graphique indiquant de quelle manière les mendiants quittent l'hôpital général.

Un grand nombre d'entre eux y sont entrés contre leur gré amenés par les archers des pauvres ou par un administrateur et ils n'ont qu'un désir, en sortir le plus rapidement possible. Désir bien légitime et fort compréhensible à la lecture du règlement de la Charité. Aussi, dès que l'occasion s'en présente, ils s'évadent. Ils n'attendent pas le retour de la belle saison plus favorable au vagabondage.

Le tracé en dents de scie s'explique par les évasions en série.

Évasions qui sont pour le moins pittoresques puisque ces individus n'hésitent pas à employer les grands moyens pour retrouver la liberté : percement des murs du dortoir ou du plancher, bris de serrures. Notamment

lorsqu'ils sont plusieurs en train de purger une peine quelconque. D'ailleurs, tout au long des livres de compte, nous avons relevé de longues listes de dépenses ayant trait à la réparation des dégâts causés par les évasions des indigents.

Une différence de comportement suivant le sexe est à noter ici ; les femmes s'évadent beaucoup moins que les hommes. Il est vrai que la démolition d'un pan de muraille demande une certaine force physique.

Les quelques cas d'évasions que nous trouvons chez les femmes ont lieu durant les cérémonies qui se déroulent à l'extérieur de l'hôpital dans une des paroisses de la ville. Quelques unes arrivent à échapper à la surveillance de leur maîtresse et à se perdre dans la foule.

L'évasion n'est cependant pas exclusivement pratiquée par ceux amenés de force par les « chasses coquins ». Nous trouvons parmi les évadés, des hommes qui sont entrés volontairement à la Charité mais qui au bout de quelques temps ne peuvent plus supporter cette vie quasi monacale. Certes le gîte et la nourriture sont assurés mais il faut les payer très cher.

D'une part par la perte de la liberté et d'autre part par une existence minutieusement réglée, partagée entre le travail et la prière. Une obéissance aveugle est demandée sous peine de corrections et de châtiments en particulier les séjours dans les cachots avec pour tout aliment du pain sec et de l'eau. On ne laisse rien impuni surtout l'impiété, l'impureté, le larcin, la désobéissance et la fainéantise.

La simple lecture de l'ordonnance de la journée des mendiants justifie amplement leur désir de s'enfuir au plus vite de la Charité.

Le matin, lever à 6 heures en hiver, à 5 heures en été. Le coucher quant à lui a lieu à 8 heures ou à 9 heures selon la saison. Dès l'instant où ils quittent leur dortoir, les mendiants n'ont pas un seul moment de repos si ce n'est lors de la prise des repas qui doit obligatoirement avoir lieu au réfectoire. Encore doivent-ils écouter des prières et pour cela manger en silence. Une demi-heure de récréation leur est accordée deux fois dans la journée. Mais en fait la récréation consiste dans la permission de pouvoir bavarder entre eux. Le travail ne doit pas s'arrêter ni la cadence diminuer. Le reste du temps, les mendiants sont obligés de se taire et ils sont censés prier. L'inspecteur des hommes doit les exhorter à penser intérieurement à la mort.

Lorsqu'ils ne travaillent pas dans les ateliers, les pauvres se rendent à l'église pour assister à la messe ou prier sous la direction du prêtre. Obligation leur est faite de se confesser une fois par mois.

Les deux sexes sont rigoureusement séparés à l'intérieur de la Charité, mais l'ordre dans la distribution du jour est exactement le même.

Cependant, la surveillance exercée sur les femmes paraît plus sévère. Elles ne sont autorisées à sortir que dans un cas de nécessité indispensable et accompagnées d'une des maîtresses. Les hommes et les garçons peuvent au contraire obtenir la permission de sortir les dimanches et jours de fête et cela sans surveillance aucune. Le recteur semainier se réservant de refuser l'autorisation à ceux qui en auraient abusé ou qui auraient commis quelque faute.

La durée moyenne des séjours effectués à la Charité serait fort basse si nous prenions seulement en considération les hommes et les femmes adultes. En effet ce sont les vieillards et les enfants qui lui permettent d'atteindre les deux ans.

Les pauvres âgés et malades sont dans l'incapacité de s'évader. Ils ne sont pas non plus autorisés à sortir car leur âge ne leur permet plus d'être placés, aussi restent-ils à l'hôpital général jusqu'à l'article de la mort. À ce moment-là, ils sont transportés à l'Hôtel Dieu.

Les enfants quant à eux ne sortent qu'après avoir acquis un métier auprès des maîtres cardeurs et cordonniers en ce qui concerne les garçons, la maîtresse apprenant aux filles à tenir une maison soit pour servir dans une famille aisée soit pour entretenir leur propre foyer.

À ceux qui en sont capables, on enseigne les rudiments de la lecture et de l'écriture et cela sans distinction de sexe.

Cependant, la majeure partie du temps consacré à leur éducation est réservée au catéchisme. Les enfants ne sont autorisés à quitter l'institution qu'une fois leur communion solennelle accomplie, en général vers douze ans quelquefois plus tard si le prêtre juge les connaissances de son élève insuffisantes. La vocation spirituelle de la maison est nettement affirmée.

La faute la plus grave et qui est punie le plus sévèrement est l'impiété, l'impureté vient ensuite, le larcin n'occupant que la troisième place. La religion est omniprésente dans le règlement de la Charité. On veut par l'intermédiaire du travail mais surtout des préceptes religieux rééduquer ces pauvres et les réintégrer à la société qu'ils ont quittée.

Mais est-ce que les autorités politiques et religieuses ont choisi la bonne méthode en créant des hôpitaux généraux ?

L'examen des courbes et la faiblesse de la durée moyenne du séjour effectué à l'hôpital général sembleraient prouver le contraire. Cette population nous donne l'impression d'une grande instabilité. Comment peut-on transformer en quelques semaines un individu adulte surtout en le prenant par la force ?

Les chances de réussite seraient peut être plus grandes avec les enfants, s'ils étaient menés avec moins de rudesse.

Mais de telles méthodes les conduisent dès qu'ils sont en âge c'est-à-dire vers une dizaine d'années, à imiter les adultes et à s'évader.

D'ailleurs à certains moments, on a l'impression que la Charité ne remplit pas son devoir jusqu'au bout. C'est ainsi que les recteurs laissent

sortir des filles ou des femmes sans qu'il soit signalé que des parents soient venus les chercher ou qu'elles soient placées dans une famille bourgeoise de la ville. Peut-être cette attitude est-elle due à la lassitude qui naît de tant d'échecs car les récidivistes sont nombreux.

CONCLUSION

Issus d'une pensée égoïste qui voulait protéger l'ordre établi contre ces bandes de miséreux, l'enfermement aurait pu malgré tout aboutir à des résultats positifs grâce à la tentative de rééducation par le travail menée parallèlement. Malheureusement, le système carcéral mis en place dans ces institutions ne pouvait convenir à ces hommes et à ces femmes seulement coupables d'appartenir à la frange la plus basse de la population. S'ils s'y résignaient parfois de leur propre gré, c'était poussés à bout par une existence de misère ou par ignorance des conditions réelles de vie dans ces hospices. Très vite ils perdaient toute illusion et consacraient toutes leurs pensées à une éventuelle évasion.

Comment supporter une journée toute faite de travail et de prières, une vie quasi monacale, avec la répulsion que peut inspirer une telle existence lorsqu'elle n'a pas été choisie en pleine liberté et en pleine connaissance de cause.

Toute vie de famille, toute amitié est bannie de cette institution. D'ailleurs l'emploi du mot famille pour désigner l'hôpital général semble dérisoire. Comment une institution qui essaye de briser toutes les relations entre les individus peut-elle prendre le nom de famille ?

Il semble bien que cela soit un constat d'échec qu'il faut dresser de ces deux siècles d'enfermement.

Le séjour des pauvres dans les hôpitaux généraux ne peut que les avoir rendu méfiants à l'égard de tout ce qui émane du pouvoir. Il ne faut cependant pas sombrer dans un pessimisme excessif. Il est probable qu'il y a eu des réinsertions réussies notamment chez les filles prises dès leur plus jeune âge et chez les femmes. Nos documents nous permettent difficilement d'en juger. Mais déjà en 1725, les hôpitaux généraux ne jouissent plus de la faveur dont ils ont joui un siècle auparavant.

À mesure que l'on avance dans le XVIII^e siècle, les autorités royales et ecclésiastiques comprennent qu'elles ont fait fausse route. On pense alors que les divers aspects du paupérisme ne seront combattus efficacement qu'en éduquant les pauvres dès leur plus jeune âge mais cette fois-ci hors de tout système répressif. Cela ne signifie cependant pas la disparition des hôpitaux généraux. La Charité d'Arles continuera à fonctionner jusqu'à la fin du siècle, moment où elle sera absorbée par l'Hôtel Dieu.

Myriam MARTINEZ.

Les noms des rues d'Arles au bon vieux temps

Évolution des noms à travers les âges
(d'après des plans anciens de 1871 et de 1743)

(suite et fin)

1978	1871	1743
Traversière (rue)	Traversière (rue)	?
Trianon (rue)	Trianon (rue)	?
Ursulines (rue des)	Ursulines (rue des)	?
Vauban (rue)	Pénitents Gris (rue des)	
Vernon (rue)	Vernon (rue)	Pas de nom
Vinatiers (rue des)	Vinatiers (rue des)	?
Voltaire (place)	Saint Esprit (place)	?
Voltaire (rue)	Villeneuve (rue)	
Waldeck Rousseau (rue)	Bureau de Tabac (rue du)	?

COTISATIONS

Nombreux sont les adhérents qui n'ont pas encore réglé leur cotisation 1980. Ils sont instamment priés de nous en adresser le montant (20 Francs minimum) dans les meilleurs délais à notre adresse :

Amis du Vieil ARLES . B.P. 30 . 13633 ARLES

par chèque bancaire ou postal **(CCP 4439-15 Marseille)**.

Ils peuvent également la régler à notre permanence du samedi - Maison Pablo Neruda - (de 15 heures à 17 heures).
Entrée rue du Grand Prieuré face au Musée Réattu.

COMITÉ DE PARRAINAGE :

Président d'honneur M^e Pierre FASSIN
Parrains † Henri BOSCO
MM. André CHAMSON - Maurice DRUON - Pierre EMMANUEL
Mesdames Marie MAURON - Irène FOUASSIER - Élisabeth BARBIER
MM. Yvan AUDOUARD - Jean-Paul CLÉBERT
Yvan CHRIST - Louis FÉRAUD - Charles GALTIER - J.M. MAGNAN
Pierre DOUTRELEAU - Maurice PEZET - Robert SABATIER
Henri-Paul EYDOUX - Madame Alice CLUCHIER
Charles ROSTAING - Marcel CARRIÈRES
Henri AUBANEL - André CASTELOT

BUREAU :

Président	M. René	VENTURE
Vice-présidents	M. André	VAILHEN
	M. Maurice	BAILLY
Secrétaire Générale	Madame	FERRARI
Secrétaire adjoint	Madame	BOISSIER
Trésorier	M. François	POTTIER
Archiviste	M. René	GARAGNON

BULLETIN : Équipe de rédaction : MM. GARAGNON, VAILHEN et BAILLY
Secrétaire. Mme FERRARI

Commission de défense du costume d'Arles : président M. J-F CHAUVET

Section Jeunes : Patrick PETRINI - Paul RENSCH - Pierre MULLER

ABONNEMENT ANNUEL AU BULLETIN : 20 F.

Les Amis du Vieil Arles, BP 30 — 13633 ARLES. CCP 4439-15 Marseille

